

Association de quartier
Draizes sans Limite (ADSL)
Brandards 34
et
Association
Quartier des Charmettes- Générations (AQCG)
Chemin des Péreuses 15
2000 Neuchâtel

Conseil Communal de la
Ville de Neuchâtel
Hôtel Communal
Fbg de l'Hôpital 2
2000 Neuchâtel

Neuchâtel, le 20 décembre 2018

Extension du réseau de bornes publiques de recharge pour véhicules électriques en ville de Neuchâtel

Madame la Présidente du Conseil communal,

Mesdames les Conseillères communales,

Messieurs les Conseillers communaux,

Les comités des associations de quartier des Charmettes – Générations, AQCG et Draizes sans limite, ADSL (ci-dessous les associations) se réjouissent des investissements réalisés et projetés en matière de mobilité durable, concrétisés notamment par l'extension du réseau de bornes publiques de recharge pour véhicules électriques en ville de Neuchâtel. Ils souhaitent toutefois, par ce courrier, rendre attentives les autorités de la Ville aux besoins des habitants de leurs quartiers et les invitent à investir également dans les quartiers du nord-ouest neuchâtelois.

En effet, nous avons constaté dans l'article paru le 11 décembre dans Arcinfo que la Ville investit pour réaliser sept nouvelles stations de recharge. L'enthousiasme premier a toutefois rapidement laissé la place à une certaine déception. Car, fort est de constater que toutes les installations actuelles et futures se situent à l'est du Seyon, hormis celle du P+R de Serrières.

Le plan présenté dans la presse indique également de manière très explicite que tant les bornes ou stations Neuchâtelroule, que les bornes pour scooters électriques, les bornes Move, evpass ou encore Vmotion sont totalement absentes de l'ouest neuchâtelois.

Nous ne pouvons que regretter cette situation et inviter vivement les Autorités de la Ville à discuter avec nos associations de quartier afin de remédier à ce désert.

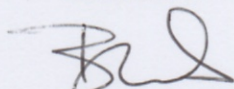
Les habitants de nos quartiers souffrent énormément des nuisances de la circulation routière qui transite tant sur les Draizes, dans les giratoires semi-autoroutiers récemment construits que sur le viaduc autoroutier de Vauseyon, circulation accrue par l'attractivité des commerces et parkings du centre-ville, mais aussi par les commerces de type « Hard-discount » récemment implantés, sans que des compensations des nuisances qu'ils induisent n'aient été exigées.

De plus, du fait des récentes constructions, nos quartiers respectifs accueillent toujours plus d'habitants motorisés. Aussi, les associations demandent que les conditions-cadre indispensables à une transition vers la mobilité durable soient également prévues dans nos quartiers, en y implantant les différentes bornes nécessaires. Les résidents pourraient ainsi être incités à passer à l'usage de véhicules électriques, car ils n'auraient plus à se soucier du chargement de jour de leur véhicule, ils pourraient le faire la nuit. Les potentiels sites d'implantation, publics ou privés, ne manquent pas, par exemple le parking sous le viaduc de Vauseyon, le périmètre du centre commercial Aldi, le parking nord du cimetière de Beauregard, la gare des Deurres, le nouveau quartier de Draizes /Bourgogne.

Enfin, il serait également très judicieux de créer une offre Mobility dans la partie nord-ouest de la Ville, les places les plus proches étant rue du Tombet à Peseux ou rue Tivoli à Neuchâtel.

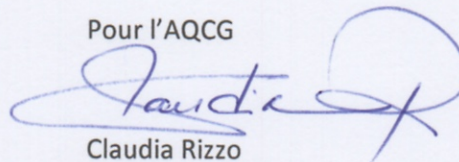
Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à notre courrier et restons à disposition pour toute discussion complémentaire. Nous vous adressons, Madame la Présidente du Conseil communal, Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux, nos salutations les meilleures.

Pour l'ADSL



Brigitte Neuhaus
Présidente

Pour l'AQCG



Claudia Rizzo
Présidente